



Ministère de la Santé Publique

Le Ministre

**Communication spéciale de Son Excellence Monsieur le Ministre
de la Santé Publique en Rapport avec la situation
épidémiologique du pays.**

Chers compatriotes,

Depuis le 22 avril 2017, neuf (9) cas de fièvre hémorragique dont 2 décès ont été notifiés dans la zone de Santé de Likati territoire d'Aketi dans la province de Bas-Uelé.

Des cinq échantillons de sang prélevés chez les cas suspects et analysés à l'INRB ce jeudi 11 mai 2017, un s'est révélé positif au virus Ebola sérotype Zaïre par RT-PCR.

Chers compatriotes, notre pays doit faire face à l'épidémie de la maladie à virus Ebola qui constitue une urgence de santé publique de portée internationale.

La République Démocratique du Congo étant à sa huitième épidémie de cette nature, celle-ci ne devrait pas ébranler nos populations.

Car en effet, notre pays regorge des ressources humaines bien formées en cette matière et qui ont d'ailleurs servi à contenir des épidémies similaires sous d'autres cieux.

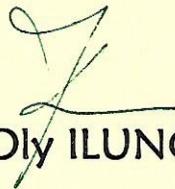
Ainsi nous vous exhortons à ne pas céder à la panique.

Suite

Le Ministère de la Santé Publique vient de prendre toutes les dispositions utiles pour riposter promptement et efficacement à cette nouvelle épidémie de la maladie à virus Ebola.

Dès demain, une équipe sera déployée sur terrain.

Je vous remercie.


Dr Oly ILUNGA KALENGA